



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteure : Mme Anne SAOUTER

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

9 - DON DE NUMÉRAIRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conformément à l'arrêté municipal du 20 juin 2016 relatif à la gestion des objets trouvés, il est proposé de verser à la Régie de dons du Centre Communal d'Action Sociale la somme de 6.31 € (année 2024).

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

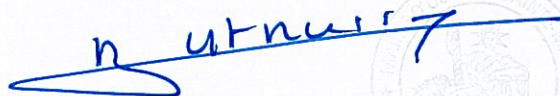
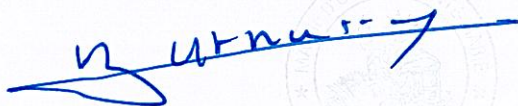
ID : 064-216404228-20251210-DEL_25_12_10_09-DE

S²LO

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 12/12/2025



Bernard UTHURRY